

A l'attention de ceux et celles qui ne voient pas pourquoi le voile pose problème

écrit par Marc Labelle | 30 octobre 2017

Merci Christine pour votre texte s'attaquant à l'ersatz de loi sur la neutralité religieuse adoptée par le gouvernement du Québec qui « fait mouche » (j'esquisse un sourire complice).

En effet, cet exercice de dérive en microgestion illustre dans toute son ampleur la mentalité d'une classe dirigeante abonnée aux mauvais compromis, à la minimisation des reculs ou des pertes, à la fausse négociation infinie inspirée par le déni.

<http://resistancerepublicaine.com/2017/10/25/cest-vote-autorisation-du-voile-integral-partout-au-quebec-lhorreur-integrale/>

J'ai publié récemment un texte sur cette loi sur le site Vigile

(<https://vigile.quebec/articles/soumission-politico-religieuse-totale>).

Vous trouverez ci-dessous un extrait de ce texte susceptible d'intéresser les lecteurs de *Résistance républicaine*.

Le voile dévoilé

Le voile islamiste, qu'il cache le visage ou seulement les cheveux, et qu'il soit prolongé ou non par un vêtement de même acabit couvrant tout le corps, affiche la même fonction : c'est un drapeau de conquête religieuse soit volontaire, c'est-à-dire assumé par la femme qui le porte, soit imposé par son entourage mâle intégriste. Plus qu'un symbole

identitaire, c'est un marqueur de cheptel : il signifie que l'endogamie pratiquée en islam réserve les femelles de la communauté islamiste à ses mâles, qui ont accès, eux, à la totalité du troupeau féminin sur le territoire à assujettir. N'oublions pas que sur le plan juridique, un homme vaut deux femmes en islam, tandis que sur le plan matrimonial, il en vaut quatre.

On dit qu'il ne faut pas s'inquiéter du fait que moins d'une centaine de femmes arborent actuellement le voile intégral au Québec ; environ 10 000 portent le voile partiel. Mais lorsque la proportion de musulmans, qui est de 3 %, se multipliera, le paysage se noircira de dizaines de milliers, voire de centaines de milliers de suaires corporels ou céphaliques ambulants. Pour les hommes mécréants, l'accès aux femmes sera d'autant réduit : cela favorisera l'avènement de la *dhimmitude* (en terre d'islam, condition sociale et juridique vexatoire imposée aux gens du Livre inférieurs, c'est-à-dire les chrétiens et les juifs.) La vraie Grande Noircerie instaurée, les chapons et poules mouillées imprévoyants et démissionnaires clameront alors à l'unisson qu'il est trop tard. On deviendra nostalgique de la « blanche cérémonie » de nos hivers [allusion à la chanson « *Mon pays, ce n'est pas un pays, c'est l'hiver* » de Gilles Vigneault].

Marc Labelle

Citoyen du Québec